Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

OGM : un pas de plus dans la perte d'autonomie des éleveurs

Par

Publié le 25/01/2023

Nous assistons depuis plusieurs décennies à une diminution drastique de l'autonomie des agriculteurs, devenus de simples manœuvres. Les éleveurs devront peut-être bientôt faire face à l'arrivée d'animaux OGM, ce qui renforcera assurément cette évolution.

La mainmise de quelques entreprises sur les filières de production animale est devenue, du moins dans les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), la norme. L'*Encyclopedia Universalis* souligne ainsi : « *Aux États-Unis [et en Europe], il est de plus en plus fréquent qu'une même entreprise agro-industrielle contrôle à la fois l'amont (la production d'aliments destinés aux animaux), les activités d'élevage et l'aval (l'abattage, la découpe et la commercialisation des animaux). [...] L'éleveur hors-sol se trouve ainsi placé dans une situation de dépendance vis-à-vis d'entreprises privées ou de coopératives [...] avec lesquelles il a passé des contrats et pour lesquelles il est devenu une sorte de travailleur à façon* » [1].

Cette perte d'autonomie sera accentuée avec les animaux génétiquement modifiés. Ces derniers vont de pair avec les brevets et un contexte juridique, social, technique et économique particulier. Les biotechnologies impliquent une forte concentration techno-économique et capitalistique, jamais égalée jusqu'à présent. Une des conséquences des brevets est l'accentuation de la séparation de deux fonctions, production et reproduction, précédemment intimement réunies dans le travail du paysan. Cette séparation avait certes commencée avec les élevages de reproducteurs élites et les centre d'insémination. Les brevets imposent juridiquement cette dualité, qui participe de la perte de sens du travail des éleveurs.

Les OGM et les brevets empêchent ainsi les éleveurs d'adapter, par une sélection paysanne appropriée, leurs troupeaux aux conditions locales et à leurs évolutions. La longue tradition de la sélection à la ferme et d'échanges entre éleveurs est devenue de plus en plus difficile, voire quasi impossible pour certaines espèces comme celles des volailles. Cela engendre aussi une situation de monopole de quelques entreprises sur les ressources génétiques.

Les brevets accentuent l'érosion des savoirs traditionnels

Ce monopole est un des principaux facteurs de la réduction de la biodiversité cultivée. Ainsi, l'IAASTD (International Assessment of Agricultural Science and Technology for Development) [2] [3], un panel d'expertise intergouvernemental et interdisciplinaire, sorte de GIEC (Groupe d'experts

intergouvernemental sur l'évolution du climat) de l'agriculture, écrit en 2009 : « *des instruments tels que les brevets peuvent accroître les coûts et réduire les activités d'expérimentation des agriculteurs ou des chercheurs du secteur public, tout en risquant par la même occasion de décourager les pratiques locales qui améliorent la sécurité alimentaire et la viabilité économique* ». Les brevets, insiste-t-il, par les uniformisations induites, conduisent à une érosion des savoirs traditionnels et des innovations paysannes, menaçant ainsi l'équilibre des communautés.

L'autre pendant de cette privatisation est l'accentuation de l'homogénéité des « *races* » [4] autour des descendants d'un nombre toujours plus restreint d'individus [5]. Cela implique une plus grande fragilité des élevages, plus sensibles aux changements et maladies [6]. La capacité de résistance et d'adaptation nécessite au contraire une grande diversité génétique et épigénétique, qui existait dans les nombreuses « races » animales locales. Cette uniformité est pourtant décriée, tant par des chercheurs que par des paysans, à l'instar de Guy Kastler. Ce dernier précise qu' « *il n'y a pas deux terroirs identiques, donc l'adaptation locale est essentielle. Mais si, localement, tout le monde est pareil et qu'un nouveau pathogène arrive, si un individu y est sensible, alors tous les individus y seront également sensibles, donc, tout le monde y passera et il n'y aura plus rien. Alors que s'il y a de la diversité, certains individus seront sensibles, d'autres non. Ces derniers garantiront la récolte et une future semence résistante au pathogène, ce qu'on appelle la résilience…* » [7]. On peut bien entendu transposer ce discours aux animaux. G. Kastler oppose donc clairement la sélection génétique, décidée d'en haut, qui permet la création de races élites homogènes mais fragiles, à la coévolution permise par les systèmes paysans.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/ogm-un-pas-de-plus-dans-la-perte-dautonomie-des-eleveurs/